

Baccalauréat Professionnel Services aux personnes et animation dans les territoires (SAPAT)

Public :

Apprenant(e) souhaitant développer ses compétences dans le secteur des services aux personnes ou dans le secteur des services aux territoires permettant directement de s'insérer professionnellement ou de poursuivre les études.

Objectifs visés :

Etre capable de :

- Raisonner des choix d'intervention au service du lien social et de la qualité de vie individuelle et collective,
- Organiser ses interventions auprès de la personne et sur le territoire
- Accompagner la personne dans ses activités quotidiennes
- Accompagner la personne dans l'organisation de son quotidien
- Animer un lieu de rencontres et d'échanges
- Mettre en œuvre des initiatives locales vectrices de lien social ou de cohésion territoriale
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Conditions d'admission, pré requis :

- Avoir terminé une seconde générale ou une seconde professionnelle SAPAT

Modalités d'accès :

- Service en ligne d'affectation : <https://affectation3e.phm.education.gouv.fr/pna-public/>
- Entretien
- Dossier d'admission

Délais d'accès :

Nous consulter

Durée du cycle :

2 ans dont 17 semaines de stage en exploitation agricole et 3 semaines de stage collectif (éducation à la santé et au développement durable et valorisation du vécu en milieu professionnel).

Modalités et moyens pédagogiques : 30,5 h de cours par semaine

50 % du temps est consacré aux matières professionnelles : économie sociale et familiale, éducation socio-culturelle, biologie, économie-gestion

50 % du temps est consacré aux matières générales : français, EPS, mathématiques, physique-chimie,...

2,5 h/sem d'éducation socio-culturelle: animation, aisance à l'oral, ouverture culturelle, confiance en soi

1,25 h/sem d'informatique

1 seule langue vivante : l'anglais

2 h/sem d'enseignement de pluridisciplinarité (économie sociale et familiale, éducation socio-culturelle, biologie, physique-chimie, informatique) pour traiter 4 thématiques transversales

2 h/sem d'enseignement à l'initiative de l'établissement (socio-esthétique)

56 h dédiées au module d'adaptation professionnelle : bien-être

Un accompagnement personnalisé :

- Suivi de l'orientation
- Etude encadrée
- Accompagnement des élèves en situation de handicap et/ou en difficulté par un/une AESH avec notamment une aide aux devoirs personnalisée

Des locaux adaptés :

- Sur site, un vaste plateau comprenant des appartements aménagés, des lits médicalisés, un espace dédié à la petite enfance, un mannequin connecté et 10 postes de cuisine
- Centre de documentation et d'information
- 3 salles informatiques
- Accès PMR

Contenu de la formation :

MODULES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL :

MG1 : construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel

MG2 : l'exercice du débat à l'ère de la mondialisation

MG3 : constructions et expressions des identités culturelles et professionnelles

MG4 : Actions et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales

MODULES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

MP5 : les activités au service du lien social dans leur contexte territorial

MP6 : organisation de ses interventions auprès de la personne et sur le territoire

MP7 : accompagnement personnalisé dans les actes essentiels de la vie quotidienne

MP8 : accompagnement de la personne au sein de son espace de vie

MP9 : dynamisation d'un lieu de vie locale

MP10 : mise en œuvre d'actions vectrices de lien social ou de cohésion territoriale

MP11 : S'adapter à des enjeux professionnels particuliers : « bien-être »

Les élèves sont certifiés « Sauveteurs secouristes du travail » après 14 heures de formation de par un formateur agréé.

1 enseignement facultatif (optionnel) :

- « Animation et projets » : les élèves de l'enseignement facultatifs sont formés à l'organisation, la mise en place et l'animation de projets. Cet enseignement comprend la formation BAFA, organisée par les foyers ruraux sur 8 jours avec internat.

Dispositif d'évaluation de l'action :

L'examen comporte 7 épreuves obligatoires (épreuves constituées de 3 écrits et 2 oraux en épreuves terminales et de 19 contrôles en cours de formation).

Validation du diplôme :

Le diplôme est validé si la moyenne est supérieure ou égale à 10.

Tarifs / Financements :

Formation gratuite

Possibilité de bénéficier des bourses nationales

Rémunération : Les stages font l'objet d'une allocation de stage (15 et 20 €/j)

Débouchés :

- Agent des services hospitaliers, agent des services hospitaliers faisant fonction d'aide-soignant(e) et intervenant en structures d'accueil de la petite enfance, soignant(e), aide-soignant(e), infirmier(ère), éducateur(trice) spécialisé(e)
- Aide à domicile, auxiliaire de vie sociale, assistant de responsable de secteur
- Coordinateur(trice) des activités d'aidants et accompagnant de personnes en situation de dépendance
- Moniteur(trice)-éducateur(trice), éducateur(trice) de jeunes enfants ou éducateur spécialisé
- Assistant(e) et accueillant social, éducateur(trice) ou travailleur(euse) social(e), médiateur(trice) social(e), médiateur(trice) socio-éducatif, agent de coordination, d'accueil et d'accompagnement des « maisons France services » et animateur(trice)
- Métiers de l'animation
- Adjoint(e) administratif territorial, adjoint(e) territorial d'animation, adjoint(e) administratif principal(e) ou animateur(trice) territorial(e)
- Responsable de secteur dans une entreprise de services, avec évolution vers un poste de responsable qualité
- Chargé(e) d'accueil, agent d'accueil et d'animation, chargé(e) d'accueil et de secrétariat, agent social, agent polyvalent d'accueil et de médiation numérique, assistant services à la population, instructeur gestionnaire de dossiers, médiateur numérique

Poursuite de formation possible :

Environ 90 % des sortants poursuivent leurs études en formation post-bac selon le métier envisagé : écoles d'infirmier(ère), d'aide-soignant, de soignant, d'éducateur spécialisé, BTS SP3S, BTS services, BTSA DATR, titre pro ADVF,...

Contact :

Legta.radinghem@educagri.fr – tel : 03 21 41 00 41

Renseignements pratiques :

- Restauration

- Possibilité d'hébergement en internat
- Lignes de bus demi-pensionnaires et internes

Taux de réussite aux examens de la session précédente : 87,5 % (94 % sur 9 ans)